

**Rapport sur le rendement de l'APECA  
Pour la période se terminant le 31 mars 2006**

*Programmes de paiements de transfert*

Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) .....	1
Programme de développement des entreprises (PDE).....	3
Programme de développement des collectivités .....	6
Programme infrastructures Canada (PIC).....	8
Fonds des collectivités innovatrices (FCI).....	10
Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités (FISC) .....	12



## Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA)

1) Programme de paiements de transfert	
Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) – Voté	
2) Date de mise en œuvre	3) Date de clôture
Le 10 mai 2001	Le 31 mars 2011
4) Description du programme de paiements de transfert	
<p>Le FIA a pour mission d'accroître la recherche-développement liés aux objectifs de développement économique et de commercialisation dans des secteurs qui ont une importance stratégique pour la région, en particulier ceux qui favorisent la croissance de secteurs ou de grappes stratégiques.</p> <p>Le FIA met l'accent sur la mise en place d'une structure d'innovation dans la région, notamment les éléments qui combleront l'écart entre les établissements de recherche et le marché, et sur le développement d'une synergie entre eux grâce à la création de partenariats, d'alliances et de réseaux.</p> <p>Le FIA soutient également des projets de recherche-développement dans les domaines des sciences naturelles, des sciences appliquées, des sciences sociales et des sciences humaines, lorsqu'ils sont étroitement liés à la création de produits, de procédés ou de services technologiques ou à leur commercialisation, consolidant ainsi le système régional d'innovation.</p> <p>Pour obtenir de plus amples renseignements sur le FIA, consulter le site <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/aif/index.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/aif/index.shtml</a>.</p>	
5) Résultats stratégiques	
<p>Le programme est lié au résultat stratégique du développement des entreprises.</p> <p>Deux résultats finaux visés par le FIA sont l'accroissement de la productivité et de la compétitivité de la région, et la consolidation du système d'innovation du Canada atlantique.</p>	
6) Résultats obtenus	
<p>Les résultats immédiats attendus du FIA comprennent :</p> <p><i>Climat propice</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les établissements encouragent la recherche appliquée à des fins de commercialisation ou qui met l'accent sur les produits issus de la recherche;</li> <li>• Les établissements gèrent la propriété intellectuelle de façon à appuyer la commercialisation;</li> <li>• Partenariats et alliances utiles entre les établissements, ou entre des établissements et le secteur privé (dans la région de l'Atlantique, à l'échelle nationale et à l'échelle internationale);</li> <li>• Saines pratiques de gestion chez les promoteurs de projets dans les établissements et les entreprises.</li> </ul> <p><i>Participation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les propositions reçues correspondent aux priorités sectorielles de l'APECA pour la région du Canada atlantique;</li> <li>• Suffisamment de fonds additionnels d'autres sources par effet de levier;</li> <li>• Accroissement des activités de recherche-développement;</li> <li>• Participation accrue du secteur privé à la recherche-développement (intervenants de la région de l'Atlantique et autres).</li> </ul>	

Activité du programme	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			9) Dépenses prévues	10) Autori- sations totales	11) Dépenses réelles	12) Écart (9-11)
<b>13) Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale</b>						
- Total des contributions	34,5	56,0	75,7	50,2	43,6	32,1
14) Total pour l'activité de programme	34,5	56,0	75,7	50,2	43,6	32,1
<b>15) Total pour le Programme de paiements de transfert</b>	<b>34,5</b>	<b>56,0</b>	<b>75,7</b>	<b>50,2</b>	<b>43,6</b>	<b>32,1</b>
17) Commentaires sur les écarts						
L'écart découle du fait que l'Agence a décidé de faire appel à de petites séries multiples de financement en vertu du FIA chaque année. Un certain nombre de facteurs ont entraîné des retards dans l'approbation des projets, ce qui a entraîné des retards dans les dépenses. L'adoption de séries multiples et l'expérience acquise au cours des séries antérieures de financement du FIA devraient permettre à l'Agence de mieux maîtriser les dépenses prévues.						
18) Résultats importants de vérification et d'évaluation, et adresses Web de la dernière vérification ou évaluation						
Une vérification du FIA a été effectuée, mais les résultats ne sont pas encore connus.						
Une évaluation formative du FIA a été effectuée en 2004, et les résultats peuvent être consultés à l'adresse <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/marchevaluation2004.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/marchevaluation2004.shtml</a> .						
Une évaluation sommative du FIA est prévue pour l'exercice 2008-2009.						

Pour des renseignements supplémentaires au sujet des Programmes de paiements de transfert, consulter le site <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp>.

## Programme de développement des entreprises (PDE)

1) Programme de paiements de transfert						
Programme de développement des entreprises – Voté						
2) Date de mise en œuvre			3) Date de clôture			
Le 25 juillet 1995			Le 31 mars 2010			
4) Description du programme de paiements de transfert						
Augmenter le nombre de jeunes entreprises prospères et appuyer l'expansion et la modernisation des PME Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PDE, consulter le site Web de l'APECA à l'adresse <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/financial/business.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/financial/business.shtml</a> .						
5) Résultats stratégiques						
Développement économique Développement des collectivités Politiques, défense des intérêts et coordination						
6) Résultats obtenus						
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006, 40,9 millions de dollars ont été investis dans 414 projets de démarrage d'entreprise ainsi que d'expansion et de modernisation de PME. Les résultats stratégiques seront évalués l'an prochain pour la période de trois ans se terminant le 31 mars 2007.						
Activité du programme	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			9) Dépenses prévues	10) Autorisations totales	11) Dépenses réelles	12) Écart (9-11)
<b>13) Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale</b>						
- Total des subventions	1,0	0,3	1,0	0,5	0,4	0,6
- Contributions	132,6	128,4	107,4	132,9	127,8	(20,4)
- Contributions*	17,9	24,1	25,4	29,6	29,3	(3,9)
- Total des contributions	150,5	152,5	132,8	162,5	157,1	(24,3)
14) Total pour l'activité de programme	151,5	152,8	133,8	163,0	157,5	(23,7)
<b>13) Développement économique des collectivités</b>						
- Total des subventions	0,3	0,3	1,0	0,3	0,2	0,8
- Total des contributions	20,5	25,9	23,6	25,8	25,3	(1,7)

14) Total pour l'activité de programme	20,8	26,2	24,6	26,1	25,5	(0,9)
<b>13) Politiques</b>						
- Total des subventions	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Total des contributions	0,2	0,2	5,6	0,7	0,7	4,9
14) Total pour l'activité de programme	0,4	0,2	5,6	0,7	0,7	4,9
<b>15) Total pour le Programme de paiements de transfert</b>	<b>172,7</b>	<b>179,2</b>	<b>164,0</b>	<b>189,8</b>	<b>183,7</b>	<b>(19,7)</b>

\* Dans de précédentes publications, l'Agence a inscrit les dépenses de certaines initiatives sous un en-tête de programme différent lié au Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique. Ces initiatives (Commerce et investissement, Tourisme, et Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires) ont été financées selon les modalités du Programme de développement des entreprises.

#### 17) Commentaires sur les écarts

Les dépenses réelles (183,7 millions de dollars) ont été plus élevées de 19,7 millions de dollars que prévu et reflètent la demande toujours forte d'aide dans le cadre de l'activité de programme Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale. Il y a aussi eu moins de demandes pour des projets liés à l'activité de programme Politiques.

#### 18) Résultats importants de vérification et d'évaluation, et adresses Web de la dernière vérification ou évaluation

Les conclusions générales du rapport d'évaluation du PDE réalisé en 2002-2003 confirment que le programme a des retombées positives sur l'économie de l'Atlantique. Les auteurs du rapport concluent que le rapport coûts-avantages en résultant était de 2,1:1, ce qui signifie que, pour chaque dollar investi, le rendement net pour le contribuable est de plus de deux dollars, même si les contributions totales de l'APECA ne sont pas remboursées. Comme les prêts sont remboursés, le rapport coûts-avantages pour le contribuable augmente. (Voir chapitre 2, page 16.)

En outre, les auteurs de l'évaluation soutiennent que le PDE continue de combler d'importantes lacunes au chapitre de la disponibilité du financement conventionnel, surtout pour les entreprises nouvelles, en démarrage ou situées en milieu rural et celles des secteurs à risque élevé, comme le tourisme et l'aquaculture, ainsi que les coûts accessoires. Parmi les autres conclusions positives du rapport, mentionnons les suivantes :

- Les 814 millions de dollars investis dans le cadre du PDE, dont les trois quarts ont été versés à des PME sous forme de contributions remboursables, ont eu des répercussions importantes sur le rendement des PME et sur l'économie de l'Atlantique en général.
- Dans les entreprises qui ont reçu de l'aide dans le cadre du PDE, l'emploi a connu une croissance quatre fois supérieure à celle observée dans les entreprises qui n'ont pas bénéficié de cette aide.
- Le rapport coûts-avantages relatif au produit intérieur brut (PIB) et aux retombées positives pour les contribuables indique que les investissements réalisés dans le cadre du PDE sont

rentables dans l'ensemble.

- La pertinence du PDE demeure en ce qui a trait à sa capacité à combler les lacunes au chapitre de la disponibilité du financement conventionnel.

On pourra consulter le sommaire de l'évaluation à l'adresse <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit.shtml>.

La prochaine évaluation est prévue pour l'exercice 2008-2009.

Une vérification de l'assurance de la qualité du Programme de développement des entreprises (vérification de conformité) a récemment été entreprise par la Division de la vérification de l'APECA. Le rapport final devrait être disponible d'ici novembre 2006. Deux missions de vérifications sont prévues pour l'exercice 2006-2007 : une sur l'élément Innovation du PDE et la seconde sur l'élément Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires.

## Programme de développement des collectivités

1) Programme de paiements de transfert						
Programme d'aide au développement des collectivités – Voté						
2) Date de mise en œuvre			3) Date de clôture			
1994			Le 2 octobre 2010			
4) Description du programme de paiements de transfert						
Fournir une aide financière et technique aux PME des régions rurales De plus amples renseignements sur le Programme de développement des collectivités se trouvent à l'adresse <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/cbdc/appendix.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/cbdc/appendix.shtml</a> .						
5) Résultats stratégiques						
Développement des collectivités						
6) Résultats obtenus						
En 2005-2006, les 41 Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) ont fourni un total de 8 046 services-conseils à des clients de tout le territoire du Canada atlantique et ont contribué à la création de 2 404 emplois. Les CBDC ont également offert 2 130 prêts pour un investissement total de 59,4 millions de dollars dans les collectivités rurales.						
Activité de programme	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			9) Dépenses prévues	10) Autori- sations totales	11) Dépenses réelles	12) Écart (9-11)
<b>13) Développement économique des collectivités</b>						
- Total des contributions	22,6	9,4	8,8	11,8	11,4	(2,6)
14) Total pour l'activité de programme	22,6	9,4	8,8	11,8	11,4	(2,6)
<b>15) Total pour le Programme de paiements de transfert</b>	<b>22,6</b>	<b>9,4</b>	<b>8,8</b>	<b>11,8</b>	<b>11,4</b>	<b>(2,6)</b>
17) Commentaires sur les écarts						
La hausse des dépenses est le résultat de l'octroi approuvé de nouveaux fonds aux organisations en réponse à des coûts d'exploitation plus élevés.						
18) Résultats importants de vérification et d'évaluation, et adresses Web de la dernière vérification ou évaluation						
Une vérification interne du Programme de développement des collectivités a été menée en septembre 2005. Les résultats montrent que l'Agence a fait preuve de diligence raisonnable dans le cadre de l'exécution du programme, qu'elle s'est largement conformée aux modalités du programme et à la Politique du Conseil du Trésor sur les paiements de transfert, et qu'elle a mis en place un cadre pour s'assurer que les agents d'exécution respectent les exigences des ententes de contribution. On trouvera plus d'information à ce sujet à <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/cfs.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/cfs.shtml</a> .						
La présence des CBDC aide à garder les gens dans les collectivités rurales. Les CBDC ont aussi						

contribué à l'assiette fiscale municipale grâce à la création d'emplois et d'entreprises.  
Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'évaluation (2003-2004) du Programme de développement des collectivités, consulter le site Web de l'APECA à l'adresse <http://www.aco-apeca.gc.ca/f/library/audit/cbdc/index.shtml>.

## Programme infrastructures Canada (PIC)

1) Programme de paiements de transfert						
Programme infrastructures Canada - Voté Entente Canada – Terre-Neuve-et-Labrador Entente Canada – Île-du-Prince-Édouard Entente Canada – Nouvelle-Écosse Entente Canada – Nouveau-Brunswick						
2) Date de mise en œuvre			3) Date de clôture			
Le 12 décembre 2000			Le 31 mars 2009			
4) Description du programme de paiements de transfert						
Assurer une meilleure qualité de vie aux Canadiens et Canadiennes au moyen d'investissements qui améliorent la qualité de l'environnement, soutiennent la croissance économique à long terme et permettent aux collectivités de disposer d'une meilleure infrastructure Pour obtenir plus de renseignements sur le Programme infrastructures Canada (PIC) : <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/infrastructure.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/infrastructure.shtml</a> et <a href="http://www.infrastructurecanada.gc.ca/">http://www.infrastructurecanada.gc.ca/</a> .						
5) Résultats stratégiques						
Développement des collectivités						
6) Résultats obtenus						
Depuis la signature d'ententes avec les quatre provinces atlantiques, entre le mois d'octobre 2000 et le 31 mars 2005, le gouvernement fédéral a investi près de 180 millions de dollars dans plus de 700 projets approuvés au titre du PIC. La grande priorité du programme est celle de l'écologisation des infrastructures municipales (c'est-à-dire des projets qui améliorent la qualité de l'environnement et qui contribuent à l'objectif de la salubrité de l'air et de l'eau du Canada). L'APECA a largement dépassé son objectif : en effet, 85 % des fonds versés par le gouvernement fédéral ont été investis dans des projets écologiques.						
Activité de programme	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			9) Dépenses prévues	10) Autorisa- tions totales	11) Dépenses réelles	12) Écart (9-11)
<b>Entente Canada – Terre-Neuve-et-Labrador</b>						
<b>13) Programmes d'infrastructure</b>						
- Total des contributions	9,7	5,0	23,1	14,6	11,4	11,7
14) Total pour l'activité de programme	9,7	5,0	23,1	14,6	11,4	11,7
<b>Entente Canada – Île-du-Prince-Édouard</b>						
<b>13) Programmes d'infrastructure</b>						
- Total des contributions	3,5	0,7	2,1	1,7	1,2	0,9
14) Total pour l'activité de programme	3,5	0,7	2,1	1,7	1,2	0,9
<b>Entente Canada – Nouvelle-Écosse</b>						
<b>13) Programmes d'infrastructure</b>						

- Total des contributions	13,6	10,0	17,8	14,7	10,6	7,2
14) Total pour l'activité de programme	13,6	10,0	17,8	14,7	10,6	7,2
<b>Entente Canada – Nouveau-Brunswick</b>						
<b>13) Programmes d'infrastructure</b>						
- Total des contributions	12,9	16,1	8,2	7,2	5,9	2,3
14) Total pour l'activité de programme	12,9	16,1	8,2	7,2	5,9	2,3
<b>15) Total pour le Programme de paiements de transfert</b>	<b>39,7</b>	<b>31,8</b>	<b>51,2</b>	<b>38,2</b>	<b>29,1</b>	<b>22,1</b>
17) Commentaires sur les écarts						
<p>Afin de s'adapter aux exigences du programme, l'Agence a demandé le report de treize millions de dollars qui seront nécessaires dans les années à venir pour régler les engagements du programme qui ont été remis à plus tard. Il y a eu un autre report de 9,1 millions de dollars en ressources non utilisées parce que l'exécution du travail a pris plus de temps que prévu ou parce que les plans ont été révisés. Le programme cessera d'être en vigueur le 31 mars 2009 et le niveau d'activité baisse progressivement.</p>						
18) Résultats importants de vérification et d'évaluation, et adresses Web de la dernière vérification ou évaluation						
<p>Des vérifications internes du Programme infrastructures Canada ont été conclues en septembre 2005 pour chacune des quatre provinces de l'Atlantique. Les résultats de ces vérifications montrent que l'administration des projets et des demandes de paiement était conforme aux exigences contractuelles des ententes entre le gouvernement fédéral et les provinces.</p> <p>De plus amples renseignements se trouvent à l'adresse <a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/icp.shtml">http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/icp.shtml</a>.</p> <p>Une évaluation à mi-mandat du Programme infrastructures Canada a été réalisée. Les résultats montrent que certaines améliorations pourraient être apportées à la conception, à la mise en œuvre et à la supervision du programme. Les principales recommandations ressortant de l'évaluation sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• examiner les obstacles à la mise en œuvre des projets et du programme et être diligent pour faire en sorte que le programme soit complété à la date d'échéance reportée;</li> <li>• déterminer une méthode pour mesurer les résultats des projets, les résultats des communications et la rentabilité du programme, et en faire rapport à l'échelle nationale;</li> <li>• améliorer/maximiser la gestion des liens.</li> </ul> <p>Les recommandations ont été acceptées et les travaux nécessaires à leur application sont en cours avec les organismes de développement régional. Une évaluation sommative est prévue pour l'exercice 2009-2010. De plus amples renseignements se trouvent à l'adresse <a href="http://www.infrastructure.gc.ca/ae/me_icp_2006_f.shtml">http://www.infrastructure.gc.ca/ae/me_icp_2006_f.shtml</a>.</p>						

## Fonds des collectivités innovatrices (FCI)

1) Programme de paiements de transfert						
Fonds des collectivités innovatrices – Voté						
2) Date de mise en œuvre			3) Date de clôture			
Le 1 <sup>er</sup> avril 2005			Le 31 mars 2010			
4) Description du programme de paiements de transfert						
<p>Le programme vise à faire des contributions non remboursables à des initiatives stratégiques qui répondent aux besoins de développement économique des collectivités. Pour aider les régions, les collectivités et les secteurs d'activités à relever efficacement les nombreux défis et à saisir les nombreuses occasions qui se présentent, le FCI adopte l'approche exhaustive de travailler avec les collectivités à diverses étapes au cours du développement économique tout en assurant des résultats économiques durables. Le FCI comporte donc deux volets distincts.</p> <p>Le premier volet – capacité stratégique de la collectivité – a pour but de soutenir des projets non commerciaux ou sans but lucratif ciblant les besoins de développement économique des collectivités rurales. Le FCI appuiera les initiatives stratégiques identifiées par les collectivités, les groupes ou réseaux de groupes communautaires et les associations sectorielles. Ces initiatives aideront les collectivités à raffermir leurs capacités communautaires et leur assise économique, contribueront au développement de secteurs stratégiques et stimuleront le développement économique. Ces projets varient selon les besoins individuels des collectivités concernées.</p> <p>Le second volet – investissements proactifs – vise à stimuler la transformation. Cet élément du FCI soutiendra l'identification et la mise en œuvre proactives des possibilités stratégiques avec des partenaires locaux (c'est-à-dire, organismes de développement économique régional, Corporations au bénéfice du développement communautaire et dirigeants locaux ou municipaux). Ces projets tireront profit des capacités, des forces et des occasions présentes dans la collectivité. L'accent sera mis sur les investissements menant à des emplois durables et qui pourraient, par exemple et lorsque c'est possible, aider à régler le problème des habitudes d'emplois saisonniers.</p> <p>Le programme est conçu pour répondre aux besoins uniques et variables des collectivités; cette approche souple comportera néanmoins des liens clairs avec des résultats de développement économique durable. Cet accent sur les résultats assurera que le programme a les répercussions souhaitées sur l'économie de la région de l'Atlantique.</p>						
5) Résultats stratégiques						
Développement des collectivités						
6) Résultats obtenus						
Au cours de l'exercice 2005-2006, le FCI a engagé un total de 38,8 millions de dollars dans 62 projets à l'échelle de la région.						
Activité de programme	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			9) Dépenses prévues	10) Autorisations totales	11) Dépenses réelles	12) Écart (9-11)
<b>13) Développement économique des collectivités</b>						
- Total des contributions	0,0	0,0	0,0	8,0	7,9	(7,9)

14) Total pour l'activité de programme	0,0	0,0	0,0	8,0	7,9	(7,9)
<b>15) Total pour le Programme de paiements de transfert</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>8,0</b>	<b>7,9</b>	<b>(7,9)</b>
17) Commentaires sur les écarts						
Le FCI est un nouveau programme. Il a été approuvé et lancé au cours de l'exercice 2005-2006 à la suite du Budget 2005.						
18) Résultats importants de vérification et d'évaluation, et adresses Web de la dernière vérification ou évaluation						
Le FCI étant un nouveau programme, aucune vérification ni évaluation n'a encore été effectuée. Une évaluation à mi-mandat du programme sera réalisée en 2006-2007. Une vérification est également prévue pour 2006-2007.						

## Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités (FISC)

1) Programme de paiements de transfert						
Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités - Voté						
2) Date de mise en œuvre			3) Date de clôture			
Le 10 mai 2001			Le 31 mars 2007			
4) Description du programme de paiements de transfert						
Stimuler une croissance économique plus forte au Canada atlantique au moyen d'investissements stratégiques dans le développement économique des collectivités						
5) Résultats stratégiques						
Développement des collectivités						
6) Résultats obtenus						
Les derniers projets ont été approuvés le 31 mars 2005 et le FISC a entamé la période de remboursement, laquelle se termine le 31 mars 2007. L'APECA a apporté une aide totale de 180 millions de dollars aux 485 projets approuvés dans le cadre du FISC. Par un effet de levier, cette aide a permis de générer un financement supplémentaire de plus de 205 millions de dollars.						
Activité de programme	7) Dépenses réelles 2003-2004	8) Dépenses réelles 2004-2005	2005-2006			
			9) Dépenses prévues	10) Autori- sations totales	11) Dépenses réelles	12) Écart (9-11)
<b>13) Développement économique des collectivités</b>						
- Total des contributions	41,0	60,7	27,7	46,5	46,1	(18,4)
13) Total pour l'activité de programme	41,0	60,7	27,7	46,5	46,1	(18,4)
<b>14) Mesures d'intervention spéciale</b>						
- Total des contributions	14,6	16,0	0,0	0,3	0,3	(0,3)
14) Total pour l'activité de programme	14,6	16,0	0,0	0,3	0,3	(0,3)
<b>15) Total pour le Programme de paiements de transfert</b>	<b>55,6</b>	<b>76,7</b>	<b>27,7</b>	<b>46,8</b>	<b>46,4</b>	<b>(18,7)</b>
17) Commentaires sur les écarts						
Des fonds supplémentaires ont été approuvés dans le Budget 2005, avec un report à 2005-2006, de 12,8 millions de dollars. L'Agence a également réattribué des fonds à l'interne pour répondre à la demande plus forte que prévue de projets de développement économique des collectivités.						
18) Résultats importants de vérification et d'évaluation, et adresses Web de la dernière vérification ou évaluation						
Une évaluation formative réalisée durant l'exercice 2004-2005 a démontré que le FISC est un modèle						

fiable qui a financé des projets conformes aux objectifs du programme. Les renseignements préliminaires indiquent qu'il a donné lieu à des réussites, notamment en matière de création d'emplois et d'occasions de raffermir la capacité d'élaborer et de réaliser des projets de développement économique des collectivités, et qu'il a eu une incidence économique et sociale positive pour les collectivités. Un résumé de l'évaluation se trouve à l'adresse [http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/ex\\_scif.shtml](http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/ex_scif.shtml). Une évaluation sommative commencera en 2006-2007. Une vérification de la gestion du programme, réalisée en 2003-2004, a déterminé que les systèmes en place étaient solides en vue d'assurer une diligence raisonnable au chapitre du traitement des demandes et du paiement pour le FISC. La vérification a aussi déterminé que les systèmes, procédures et ressources de l'Agence pour l'exécution du FISC sont conformes à la Politique sur les paiements de transfert du Conseil du Trésor. Un résumé des constatations de la vérification se trouve à l'adresse <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/strategicfund.shtml>.